

Diverses commissions communales présidées par le Maire

Commission d'ouverture des plis, d'appel d'offres et d'adjudications (marché public)

Président : Jean-Marie VAN LANDEGHEM
Trois délégués titulaires : Pascale VIVIER
Jean-Luc COURTOIS
René COCHON
Deux délégués suppléants : Thierry RICHARD
Rémy SONNETTE

Commission des finances

Responsable : Jean-Luc COURTOIS
3 membres : Dominique PARDON Rémy SONNETTE René COCHON

Commission des travaux, voirie, bâtiments, développement durable et sécurité

Responsable : Jean-Luc COURTOIS
4 membres : René COCHON Thierry RICHARD Denis VAN LANDEGHEM Rémy SONNETTE

Commission du patrimoine, du cadre de vie et de l'environnement

Responsable : Pascale VIVIER
3 membres : Franck SAUTET Adeline DETIS Dominique PARDON

Commission des affaires scolaires périscolaires et de la jeunesse

Responsable : Pascale VIVIER
3 membres : Adeline DETIS Thierry RICHARD Marc PORFAL

Commission des fêtes et cérémonies, loisirs, sports et relations avec les associations

Responsable : Pascale VIVIER
4 membres : Franck SAUTET Dominique PARDON Denis VAN LANDEGHEM Marc PORFAL

Commission de l'agriculture

Responsable : Jean-Luc COURTOIS
2 membres : René COCHON Rémy SONNETTE

Commission de l'information

Responsable : Pascale VIVIER
3 membres : Adeline DETIS Dominique PARDON Marc PORFAL

Commission de l'Urbanisme, PLU, Droit des Sols et de l'Assainissement

Responsable : Jean-Luc COURTOIS
3 membres : Dominique PARDON René COCHON Franck SAUTET
En son absence, Monsieur le maire, Jean-Marie VAN LANDEGHEM délègue sa signature à Jean-Luc COURTOIS, 2^{ème} adjoint au maire, pour tous documents relatifs aux autorisations du Droit des Sols.

Composition du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S) : élection de 4 membres titulaires parmi les conseillers municipaux et de 4 membres hors conseil municipal

Président : M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM
Quatre membres titulaires : M. Franck SAUTET
Mme Adeline DETIS
M. Denis VAN LANDEGHEM
M. René COCHON
Quatre membres désignés hors conseil municipal :
Mme Denise VIVIER
Mme Martine VAN LANDEGHEM
Mme Véronique LOPES FERREIRA
Mme Annie LANGLOIS

Les quatre membres seront élus par le CCAS parmi ces candidats

Désignation du conseiller communautaire titulaire

En application de l'article L.273-11 du code électoral, les conseillers communautaires des communes de moins de 1 000 habitants sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après qu'ont été élus le maire et les adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents désigne M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM, maire, en tant que conseiller communautaire titulaire pour représenter la Commune de BASSEVELLE au sein de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB)

Désignation de la première conseillère communautaire suppléante

En application de l'article L.273-11 du code électoral, les conseillers communautaires des communes de moins de 1 000 habitants sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après qu'ont été élus le maire et les adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents désigne Mme Pascale VIVIER, 1^{ère} adjointe, en tant que 1^{ère} conseillère communautaire suppléante pour représenter la Commune de Bassevelle au sein de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB)

Désignation du deuxième conseiller communautaire suppléant

En application de l'article L.273-11 du code électoral, les conseillers communautaires des communes de moins de 1 000 habitants sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après qu'ont été élus le maire et les adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents désigne M. Jean-Luc COURTOIS, 2^{ème} adjoint, en tant que 2^{ème} conseiller communautaire suppléant pour représenter la Commune de Bassevelle au sein de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB)

Désignation des délégués de la collectivité dans les différents syndicats et commissions de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB)

1/ Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration du PNR de la Brie et des Deux Morin

Un délégué titulaire : M. Rémy SONNETTE (réfèrent forestier)

Un délégué suppléant : M. Dominique PARDON

2/ Syndicat des Energies de Seine-et-Marne (SDESM77)

Un délégué titulaire : M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM

Un délégué suppléant : M. Jean-Luc COURTOIS

3/ Syndicat de l'Eau de l'Est Seine-et-Marnais (S2e77)

Un délégué titulaire : M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM

Un délégué suppléant : M. Marc PORFAL

4/Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Un délégué titulaire : M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM

Une déléguée suppléante : Mme Pascale VIVIER

5/COVALTRI77

Un délégué titulaire : M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM

Une déléguée suppléante : Mme Pascale VIVIER

6/Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SMAGE)

Un délégué titulaire : M. Jean-Luc COURTOIS

Un délégué suppléant : M. Thierry RICHARD